



## Harcèlement moral ou pas ?

-----  
Par Malau\_So

Bonjour,

J'écris ici car je suis un peu perdue. Une de mes collègues, pour le moment secrétaire comme moi, va bientôt devenir manager suite au départ imminent du collègue qui occupait ce poste jusqu'à présent. Cette collègue est devenue il y a quelques mois la compagne de mon patron.

J'ai eu un échange de sms houleux avec elle ce matin car elle me donne des ordres alors qu'elle n'a pas à le faire puisqu'elle n'est pas encore officiellement manager. Depuis qu'elle est entrée dans l'entreprise, elle sème en quelque sorte le chaos. Elle se permet d'envoyer des mails incendiaires à nos clients, se rémunère bien avant ses collègues et oublie même de l'argent sur certaines payes, confirme des commandes alors que les clients demandent à ce qu'elle soient annulées, etc. Je suis à deux doigts de quitter mon poste.

Pendant l'échange que nous avons eu ce matin, elle m'a menacée de m'envoyer une LRAR si je ne faisais pas ce qu'elle me demandait et que cela me calmerait. Pour finir elle m'a dit que mon départ de l'entreprise est une très bonne nouvelle, alors que je n'ai encore officiellement rien décidé.

Pensez-vous que son attitude envers moi peut s'apparenter à du harcèlement moral ? Je ne me sens pas bien du tout depuis notre échange, je tremble de partout. J'ai dit à mon patron que je ne souhaitais plus travailler avec elle, ai-je eu raison ?

Merci d'avance à celles et ceux qui prendront le temps de me répondre.